

30.08.2002 - 12:57 Uhr

"Vision Zéro" - un objectif incontesté et des mesures douteuses

Berne (ots) -

L'ASTAG approuve les mesures axées sur l'élimination des risques et permettant d'augmenter la sécurité routière. En revanche, il faut renoncer à des restrictions peu réalistes qui ne sont pas acceptées par les usagers de la route. Notre association pratique depuis des années de la prévention routière et elle va encore renforcer ses prestations dans ce domaine.

L'Association suisse des transports routiers ASTAG donne son soutien aux mesures permettant de prévenir efficacement les accidents de la route. On ne saurait accepter de payer la mobilité par un certain nombre de blessés graves ou de morts. Mais il s'agit de garantir une sécurité routière optimale et de veiller parallèlement à ne pas restreindre inutilement la liberté de mouvement. Laissons de côté la question de savoir si une "Vision Zéro" est la seule voie praticable. En revanche, il est impératif de déployer des efforts constants et concrets pour augmenter la sécurité routière.

Parmi le train de mesures présenté par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, l'ASTAG approuve la suppression des sources de risques notoires au niveau de l'infrastructure routière. La conception des voies de circulation doit avoir pour but de minimiser tant les risques d'accidents que les suites d'un éventuel accident. Il convient d'intervenir là où résident les problèmes les plus sérieux. Ce principe de la prise en considération du risque ne doit pas seulement s'appliquer à l'assainissement de l'infrastructure, mais aussi au comportement des usagers de la route. La police des routes doit par exemple relever les risques effectifs dans le trafic et sanctionner systématiquement les infractions grossières. En revanche, il ne sert à rien d'introduire des restrictions peu réalistes selon le "principe de l'arrosoir", alors qu'en pratique, elles ne sont pas acceptées par les usagers de la route. Cela fournirait certes l'occasion de générer des recettes sous forme d'amendes, mais passerait à côté de l'objectif d'améliorer la sécurité routière. En d'autres termes: il s'agit d'appliquer les prescriptions en vigueur et non pas d'en créer de nouvelles qui semblent disproportionnées, voire peu crédibles.

Il va de soi que l'ASTAG accepte aussi pour le trafic utilitaires des contrôles renforcés tant qu'ils sont de nature à améliorer la sécurité routière. L'état technique des véhicules doit être irréprochable. Les conducteurs doivent respecter les prescriptions relatives à la durée du travail et du repos, les limitations de la vitesse et du poids ainsi que l'interdiction de l'alcool au volant. Mais les contrôles ne doivent pas devenir chicaniers et entraver les conducteurs de manière excessive dans l'exercice de leur profession, car ils roulent pour notre économie et les consommateurs.

L'ASTAG pratique depuis des années de la prévention routière. Notre association propose concrètement des cours sur plusieurs domaines de la législation routière, l'arrimage des charges, l'entraînement pratique à la conduite jusqu'au transport de marchandises dangereuses. Une installation de démonstration qui met les enfants en garde contre ce qu'on appelle l'angle mort des rétroviseurs de camions est constamment engagé auprès des écoles. A la fin de cette automne encore, notre association va probablement présenter d'autres activités appropriées qui ont clairement pour but

d'améliorer la sécurité routière.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers

Beat Keiser

Porte-parole vis-à-vis des médias

Weissenbühlweg 3

3007 Berne

Tél. +41/31/370'85'70

Mobile +41/79/65' 89'35

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100019723> abgerufen werden.